



CONSEIL DE
L'UNION EUROPÉENNE

FR

Bruxelles, le 27 avril 2006
8661/1/06 REV 1 (Presse 117)
P 62/06

Déclaration de la présidence au nom de l'Union européenne sur la situation politique actuelle au Népal

L'Union européenne (UE) a pris bonne note des allocutions prononcées par le roi Gyanendra les 21 et 24 avril 2006, ainsi que des réactions qu'elles ont suscitées au Népal.

L'UE préconise vivement la mise en œuvre rapide de la décision du roi de rétablir la Chambre des représentants. Elle se félicite qu'il soit reconnu que la souveraineté du Népal appartient à son peuple. Elle soutient sans réserve les Népalais dans leurs aspirations de paix et de démocratie.

L'UE attend maintenant de l'alliance des sept partis qu'elle dirige le pays de manière responsable dans la situation de tension actuelle. En prévision de la session de la Chambre des représentants annoncée pour le 28 avril, l'UE appelle les dirigeants de cette alliance à poursuivre l'élaboration et la mise en œuvre concrète de la feuille de route pour la démocratie et la paix. Des mesures doivent être prises sans tarder afin de rétablir la paix dans le pays et de mettre en place un gouvernement démocratique et responsable. L'UE salue la proposition de l'alliance des sept partis visant à nommer M. Koirala premier ministre.

P R E S S E

Rue de la Loi, 175 B - 1048 BRUXELLES Tél.: +32 (0)2 281 6319 Fax: +32 (0)2 281 8026
press.office@consilium.eu.int <http://ue.eu.int/Newsroom>

8661/1/06 REV 1 (Presse 117)

1

FR

L'UE attend de toutes les forces de sécurité qu'elles s'abstiennent de recourir à la force contre les manifestations en faveur de la démocratie et qu'elles soient prêtes à travailler sous l'autorité d'un gouvernement démocratique, sitôt qu'il sera formé.

L'UE continue de demander instamment que le parti communiste du Népal (maoïste) réintègre le courant politique démocratique général, ce processus devant toutefois inclure la renonciation à la violence et le désarmement.

L'UE s'engage à œuvrer avec les institutions démocratiques qu'elle espère voir mises en place au sortir de la situation actuelle, ainsi qu'à leur prêter assistance.

La Bulgarie et la Roumanie, pays en voie d'adhésion, la Turquie, la Croatie* et l'ancienne République yougoslave de Macédoine*, pays candidats, l'Albanie, la Bosnie-Herzégovine, l'ancienne République yougoslave de Macédoine et la Serbie-Monténégro, pays du processus de stabilisation et d'association et candidats potentiels, l'Islande et le Liechtenstein, pays de l'AELE membres de l'Espace économique européen, ainsi que l'Ukraine et la République de Moldavie se rallient à la présente déclaration.

*La Croatie et l'ancienne République yougoslave de Macédoine continuent à participer au processus de stabilisation et d'association.